



Séance du conseil municipal du 31 mars 2025

COMMUNE DE BELVEZET

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de BELVEZET (Gard) régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Michel Lafont, Maire.

Etaient présents : Michel Lafont, Rodolphe Guillaumont, Pierre-Yves Traynard, Éric David, Didier Muffat-Jeandet, Laurence Caron

Absentes excusées : Catherine Domenichini, Catherine Dufaud, Martine Eugène

Procuration : Catherine Domenichini donne pouvoir à Didier Muffat-Jeandet, Martine Eugène donne pouvoir à Laurence Caron, Catherine Dufaud donne pouvoir à Rodolphe Guillaumont

Secrétaire de séance : Laurence Caron

Date de convocation : 27 mars 2025

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 19 février 2025
Approuvé à l'unanimité
2. 009/2025 Approbation du compte financier unique
Approuvé à l'unanimité
3. 010/2025 Affectation du résultat 2024
Approuvé à l'unanimité
4. 011/2025 Fixation des taxes foncières 2025
Approuvé à l'unanimité
5. 012/2025 Approbation du budget primitif 2025
Approuvé à l'unanimité
6. 013/2025 Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget 2025
Approuvé à l'unanimité
7. 014/2025 Modification de la liste des affouagistes – Affouage 2024/2025
Approuvé à l'unanimité

8. 015/2025 Droits de préemption urbains

Approuvé à l'unanimité

9. Décision du maire

En fin de conseil municipal, Michel LAFONT prend la parole pour informer le conseil municipal de sa démission de sa fonction de maire. Il précise qu'il reste conseiller municipal pour assurer le relais avec son successeur. Il remercie le conseil municipal pour tout le travail accompli et précise qu'il va rédiger un bilan de son mandat qui sera transmis aux habitants de la commune.

Le Maire

Michel LAFONT

